

Agrégation interne EPS -Ecrit 2- Session 2022

Thématique n°4 du programme : « L'activité de l'enseignant d'EPS et l'engagement des élèves »

I – « L'activité de l'enseignant d'EPS et l'engagement des élèves »

Quelques notions/définitions en préambule :

- **L'activité** de l'enseignant d'EPS, consiste selon le dictionnaire en des actes coordonnés, des travaux d'origine humaine.
- L'activité de l'enseignant « *S'apparente aux interactions qui vont être mis en place entre pairs et/ou aux interactions professeur-élèves à propos de connaissances spécifiques où le professeur est tantôt invité à agir sur les schèmes des élèves en leur proposant des obstacles, tantôt à assurer le rôle de tuteur ou de médiateur (...)* » (O. Maulini et coll. Dans La formation buissonnière des enseignants, 2021).
- Du point de vue institutionnel : la pratique enseignante est associée au référentiel de compétences du professeur défini par **le B.O. du 25/07/2013**. Quelques exemples supports de démonstrations dans les UD : « *Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves* », « *Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves* », « *Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves* ».
- L'enseignant en EPS se préoccupe de faire respecter le cadre de pratique, et vérifier que tout le monde participe activement (DURAND, 2001)

Différences entre ambition et réalité du terrain. L'activité de l'enseignant reste à l'échelle humaine, cela présuppose que des conditions de pratiques doivent être mises en place pour s'assurer de la pratique de tous les élèves.

- En nous appuyant sur l'analyse de pratique, différents éléments ressortent :

« *Les cinq focales de Goigoux pour concevoir ou analyser une pratique d'enseignement. (2020)* »

Planification, régulation des interactions en classe, explicitation, motivation, différenciation.

- Proposition de l'activité de l'enseignant associée au paradigme de l'action située :

« *l'action de l'enseignant en classe ne consiste pas en l'exécution de plans, mais en l'émergence en contexte qui peuvent être partiellement anticipées ou préparées, et qui obéissent fondamentalement à une dynamique intrinsèque. L'accomplissement de l'action,*

comme sa signification, est une totalité irréductible à des causalités qui lui seraient externes » (Gal-Petitfaux et Durand, L'enseignement de l'Education physique comme "action située" : propositions pour une approche d'anthropologie cognitive. STAPS, 55, 2001, p.96)

- ➔ F.-V. TOCHON « *improvisation bien planifiée* » (Le fonctionnement « improvisationnel » de l'enseignant expert, Revue Sciences de l'éducation, n°19, 1993).
- ➔ L'action en EPS correspond à « *l'action réellement accomplie par l'enseignant, c'est-à-dire la relation pragmatique qu'il entretient avec le contexte spatial, temporel et social de la classe* » (Gal-Petitfaux et Durand, 2001, p.80).

A partir de ces définitions, nous pouvons reprendre et synthétiser différents éléments :

- Nous pouvons constater la notion de pluralité des activités pour l'enseignant, ces activités étant dépendantes parfois les unes des autres, et s'inscrivant selon des niveaux de pratique enseignante de plus en plus complexe... Ordonnancement des activités à anticiper ?
- Une forme de multiple temporalité semble se dessiner également dans l'activité de l'enseignant : en amont-*insitu*-en aval des leçons, séance-séquence-année, programmation-parcours de formation-vie future des élèves
- Les activités de l'enseignant vont se croiser avec le milieu d'activité.

Différentes questions se posent, je vous présente rapidement des tensions à mettre en avant dans votre réflexion :

- Anticipation/réaction
- Programmes/réalité du terrain
- Un enseignant/ multiplicité des réponses des élèves
- Enseignant s'adapte à l'élève / l'élève modifie les choix de l'enseignant
- Transmission/Responsabilisation
- Décontextualisation/contextualisation
- ...
- ...

Pour faire un lien entre les deux éléments : « *Au cours des situations d'apprentissage et au fil des leçons, les enseignants veilleront à identifier les modes d'engagement des élèves et à les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition.* » (**Programme Lycée, B.O. sp n°1, du 22/01/2019**)

II – « L'activité de l'enseignant et l'engagement des élèves »

Quelques notions/définitions en préambule :

- Acte par lequel on accomplit son rôle d'élève, d'apprenant
- Finalité Lycées : « L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés **pour s'engager de façon régulière et autonome** dans un mode de vie actif et solidaire. »
- « Par son engagement dans les APSA, ... dans les apprentissages, ... dans la pratique... » : anaphore consacrée aux objectifs généraux des programmes, qui insiste sur la notion d'engagement des élèves. (B.O. Spécial, n°1, du 22/01/2019)
- Engagement de l'élève c'est : « l'investissement actif d'un élève dans une situation d'apprentissage » (Christenson, Reschly et Wylie, 2012, cités par Escriva Bouley, Tessier, Sarrazin in Dossier EP&S n°85 – L'engagement de l'élève en EPS, 2018)
- « Sans engagement du sujet il n'y a tout simplement pas d'apprentissage » (F. DUBET in Dossier EP&S n°85 – L'engagement de l'élève en EPS, 2018)
- ...et la motivation : « **un état dynamique qui a ses origines dans les perceptions qu'un élève a de lui-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but** » (R. VIAU, *La motivation en contexte scolaire*, 2015)

A partir de ces définitions, on peut en reprendre et synthétiser différents éléments :

- L'engagement perçu comme nécessité aux apprentissages, aux transformations
- On peut ainsi le différencier de la pratique.
- L'engagement suppose un but d'apprentissage.
- Cet engagement est propre à chaque élève.

Différentes questions se posent :

- Implicite/explicitation des apprentissages.
- Ludique/apprentissage (... bien que attention plutôt niveau CAPEPS)
- S'engager maintenant/pour plus tard.
- Individu/collectif de l'engagement
- Sentiment d'accomplissement/ « goût de l'effort »
- Quantité d'effort consentie/ quantité d'effort nécessaire

III- Mise en relation des termes et problématisation de la thématique

(CIBLER/HABILLER/INTERVENIR) ; « Pour que le savoir attire et attise la curiosité des élèves » (MEIRIEU)

- Pour débiter la réflexion possibilité de faire un lien entre les deux éléments par le prisme des programmes : « *Au cours des situations d'apprentissage et au fil des leçons, les*

enseignants veilleront à identifier les modes d'engagement des élèves et à les renseigner régulièrement sur leur degré d'acquisition. » (B.O. sp n°1, du 22/01/2019)

A travers cette phrase les rédacteurs des programmes nous tracent une piste de réflexion, l'activité de l'enseignant doit à la fois prendre en considération l'engagement actuel des élèves, et le futur engagement des élèves à travers la mise en place d'un parcours d'apprentissage.

La place et le rôle de l'enseignant peut se concevoir en cherchant dans un même mouvement à engager l'élève et favoriser les apprentissages. C'est « quelqu'un capable de concevoir dans le même mouvement des dispositifs d'interaction incluant des organisations matérielles et sociales abordables, favorisant les apprentissages visés » (SAURY, 2013, à propos des « Espaces d'actions encouragées »)

- Un élément de votre réflexion pourra porter sur les choix que vous réalisez en tant qu'enseignant, qui s'expriment en actes dans votre activité, et qui vont influencer l'engagement de l'élève.

Par un traitement didactique de l'APSA, vous devez permettre de « cibler un objet précis d'apprentissage » pour reprendre les propos d'UBALDI et COSTON (UBALDI et COSTON, Les cahiers du CEDREPS, Vol.9 : « Que proposer à l'étude des élèves », AEEPS, 2010) afin de « lutter contre l'exhaustivité ».

- Vis-à-vis des apprentissages il conviendra également de définir les attendus pour les élèves. Proposer un parcours d'apprentissage avec des critères de réussite parlants et stables au cours du cycle. Ces progrès doivent viser un niveau signifiant pour l'élève. « Les projets dans l'Ecole doivent être finalisés par une production complexe, typique de l'APSA pratiquée, et attestant de l'accès à un niveau significatif de compétence. » (DELIGNIERES, « Nouveaux programmes : Nouvelle EPS ? », 2016)

Les apprenants sont en quête de progrès successifs, des « pas en avant » (COSTON et UBALDI, Les dossiers enseigner l'EPS, 2013, « La leçon d'EPS en question »). Qui permettent d'envisager un progrès concrets futurs. C'est ce qui va permettre aux apprenants de « réguler leur activité et leur signifier la validité ou non des apprentissages » (N. MASCRET, Les cahiers CEDREPS, « L'EPS, innovation et programme », AEEPS, 2011).

- Il convient de concevoir une structure d'apprentissage qui va mettre en jeu un défi suffisamment intéressant pour l'élève. On peut alors engager des apports scientifiques autour de ce thème relatif à la **zone de développement proximale** (voir les travaux de VYGOTSKI, Pensée et langages, 1997). Vous pouvez également utiliser à ce titre les travaux de Linda ALLAL sur le « décalage optimal » (L. ALLAL, Acquisition et évaluation des compétences en situation scolaire, 1979). Ou encore le « **degré optimal de challenge** » (BANDURA, Auto-efficacité, sentiment d'efficacité personnelle, 2002)

ATTENTION ! Le degré optimal de challenge doit absolument être questionné car il fait débat en ce qui concerne les activités sportives. En effet, il s'agit de s'interroger sur ce que l'élève perçoit comme un challenge. Ce n'en est peut-être pas un. Une difficulté perçue, n'en est peut-être pas une. Et inversement, une situation facile peut se révéler plus difficile qu'il n'y paraît. Pour autant piste de réflexion intéressante.

Il s'opère sans doute vis-à-vis de ce propos un renversement de la conception de la tâche, qui s'accorde davantage aux ambitions de l'élève qu'aux ambitions des programmes. A vous de mettre en avant une forme de réciprocité dans la priorisation de votre activité : « l'essentiel n'est pas ce qu'il faut enseigner aux élèves, mais ce que les élèves apprennent » (F. DUBET).

Dans les textes officiels : « Grâce aux efforts consentis, aux progrès réalisés et constatés, l'élève éprouve le plaisir de pratiquer une activité physique raisonnée et régulière tout au long de la vie. » (Programme Lycées Gen. et Techno, Objectif 4 « de construire durablement sa santé », 2019)

- Proposer une pédagogie centrée sur l'engagement du groupe. L'activité de l'enseignant sera alors de faire vivre ce groupe, mettre en place les conditions de leurs réciproques et nécessaires collaboration, aller vers la « *communauté d'intérêt* » des élèves (F. GALICHET, L'éducation à la citoyenneté, 1998).

Possibilité de parler des rôles attribués en EPS, ou de projet collectif centrés autour d'un « *serment collectif* » (J.-P. SARTRE, L'être et le néant, 1943). Un projet de danse étiré sur l'année par exemple avec une véritable « zone de rencontre » qui se constitue peu à peu... vers une compagnie de danse scolaire ? (CRANCE, TROEHEL, SAURY, « Créer un spectacle de danse au collège : une aventure collective », Revue STAPS, n°103, 2014).

Dans les textes officiels : « La solidarité se développe dans les pratiques physiques grâce aux échanges entre les élèves qui apprennent ainsi à agir ensemble, à se connaître, à se confronter les uns aux autres, à s'aider, à se respecter quelles que soient leurs différences. » (Programme Lycée, objectif 3 « d'exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif », 2019). En ce qui concerne les Ressources des élèves dans ces mêmes programmes : « Les attitudes permettent à l'élève de s'engager dans des relations sociales de différentes natures (compétitives, collaboratives, collectives...), sur la base de valeurs morales et civiques ». Les valeurs sociales de l'engagement sont indispensables à votre raisonnement.

- Enfin, il semble indispensable de parler d'indicateurs de réussite. Car ce sont ces indicateurs qui vont être à la source de la motivation des élèves pour apprendre, et de leur ré-engagement tout au long des séquences.

Rappelons que le système de notation utilisé en France est perçu par certains comme « *une des causes du décrochage scolaire* » (P. MERLE, La ségrégation scolaire, 2012). Qu'il n'est pas révélateur d'une réalité (ANTIBI, La constante macabre, ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves, 2003).

Il semble opportun de parler des programmes qui vont en ce sens en demandant de définir des attendus de fin de cycle (AFC, AFL, AFLP). Vous pouvez à ce titre rappeler les travaux menés par le groupe EPIC (Evaluation Par Indicateur de Compétences) : pour le groupe EPIC, l'évaluation doit permettre de révéler différents degrés de maîtrise, par le biais **d'indicateurs quantitatifs**, qui témoignent pour l'élève d'une évolution, d'un progrès. (FAYAUBOST, GIBON, ROSSI, Une démarche EPIC pour apprendre et enseigner en EPS, 2021) Mise en place d'un DAERC (Dispositif d'apprentissage/d'aiguillage d'évaluation révélateur de la compétence), choisi en fonction du contexte (FPS, élèves, milieu d'apprentissage)